



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT — UN AN, 50 Centins

LUCIEN LASALLE, Redacteur

A. P. PIGEON, ADMINISTRATEUR  
No 1786 Rue Ste-Catherine



LE CHOLERA ET LES PEaux DE LAPIN

L'art de conserver à la fois ses bonnes relations et ses peaux de lapin exige deux soins de nature toute différente, et moins faciles à concilier qu'on ne le croirait à premier vue. Nous allons dire : A vue de nez, et cette locution vulgaire était peut-être préférable, parce que si elle est incorrecte, elle a l'avantage, appliquée à des peaux de lapin pendues à proximité de l'odorat des voisins, d'expliquer tout de suite pourquoi il est difficile de conserver celles-ci sans incommoder ceux là.

C'est ainsi que se sont brouillées deux voisines, jusqu'alors amies à se prêter deux piastres : Mmes Bourdon et Chicorat, et, comme toujours, l'affaire est arrivée devant le Recorder.

Pour Mme Chicorat, qui aurait donné des coups de balai et jeté un seau d'eau en pleine figure à la veuve Bourdon, la plainte de celle-ci, qui lui doit deux piastres ne serait qu'un prétexte pour la faire condamner à des dommages-intérêts, ce qui serait pour elle un moyen, non seulement de payer ses dettes, mais d'avoir, par-dessus le marché, un petit bénéfice.

Le Recorder. — Enfin, niez-vous l'avoir frappée et lui avoir jeté de l'eau au visage ?

Mme Chicorat. — Jo le nie sur la tête de ma nièce, n'ayant pas le bonheur d'être mère.

La veuve Bourdon. — Madame, sans le respect que je dois à la Magistrature, vous me feriez éclater de rire.

Le Recorder. — Faites connaître au Tribunal dans quelles circonstances la prévenue vous aurait frappée.

La veuve Bourdon. — Le commencement est venu des peaux de lapin.

Le Recorder. — Quelles peaux de lapin ?

La veuve Bourdon. — Quo je pends à ma fenêtre pour les faire sécher.

Mme Chicorat. — Une femme qui ne vit que de lapins...

Le Recorder. — N'interrompez pas.

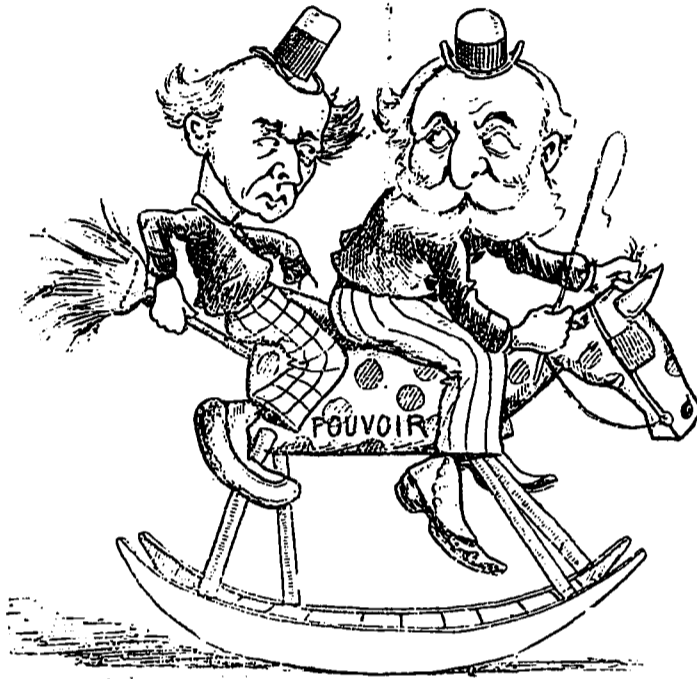
La veuve Bourdon. — Je fais ma subsistance de ce qui me convient, madame.

Mme Chicorat. — Alors, mangez les peaux avec, au lieu d'injecter la maison, madame.

Le Recorder. — Mais laissez donc la plaignante s'expliquer, vous répondrez.

Mme Chicorat. — Jusqu'à six peaux de lapins à la fenêtre, que la mienne est touchée à touche, et que je suis empoisonnée de mouches jour et nuit.

Le Recorder, à la plaignante. — Enfin qu'est-il arrivé ? (A la prévenue.) Et



LARGE POUR UN, ETROIT POUR DEUX

BOWELL et LAURIER (ensemble) — Si un de nous deux descendait, je serais beaucoup plus à mon aise.

vous, tâchez de vous taire, ou je vous fais sortir.

La veuve Bourdon. — Il est arrivé que, pour la chose que je lui dois deux piastres, madame prend un tou avec moi ! Enfin que la chose est venue d'une querelle qu'elle m'a cherchée pour les peaux de lapin, et qu'elle me dit : Et mes deux piastres, quand me les rendrez-vous ? et qu'elle me traite de banqueroutière : dont là-dessus je lui réponds simplement avec dignité : Madame, la proportion de mon indifférence est à la hauteur de mon mépris. Je lui ai mis ça dans la main.

Le Recorder. — Vous auriez mieux fait d'y mettre les deux piastres.

Mme Chicorat (riant). — Bien tapé !

Le Recorder. — Voulez-vous vous taire !

La veuve Bourdon. — Et, monsieur, faut vous dire que moi, j'endure bien que Mme Chicorat joue de la trompette toute la journée. (Rires).



Le Recorder, à la prévenue. — Vous jouez de la trompette ?

Mme Chicorat. — C'est pas défendu.

La veuve Bourdon. — Monsieur, ça vient que madame a une peur épouvantable du choléra, qu'il n'y en a pas dans le pays ce qui me tiendrait dans l'œil.

Mme Chicorat. — Il y est, et que même j'ai eu un dérangement de corps, que ma trompette l'a arrêté net.



La veuve Bourdon. — Comme torchette, c'est le cas de le dire : Oui, messieurs, une vieille trompette qu'elle a achetée à un marchand d'habits qui était venu dans la cour, qui était de deux piastres et qu'elle m'a fait une scène épouvantable pour que je lui rende ses deux piastres ce jour-là ; je ne les avais pas ; tout ça parce qu'elle a vu dans les journaux que le cuivre empêchait qu'on ait le choléra et qu'elle souffle toute la journée dans sa trompette.

Le Recorder. — Enfin, les coups de balai, le seau d'eau, arrivez-y donc !

La veuve Bourdon. — Eh bien, monsieur, c'est après ce que je vous ai dit que j'y avais dit.

Le Recorder. — Cette jolie phrase sur votre mépris ?

La veuve Bourdon. — Oui. Alors qu'une heure après, elle balayait son carré, je sort à ce moment-là...



Vlan !... le seau en plein !

Mme Chicorat. — C'est faux ! je le jure sur la tête de ma nièce.

Le Tribunal délibère.

La veuve Bourdon. — Et sa trompette c'est pas tout, messieurs. On voit madame qui liche des casseroles de cuire ; elle suce des sous ; le soir et le matin, elle se frotte sa trompette sur le ventre ; c'est à crever de rire ; c'est pour ça qu'elle dit que mes peaux de lapin lui donneraient le choléra.

Le Tribunal condamne la prévenue à cinq piastres d'amende et aux dépens pour tous dommages-intérêts.

Mme Chicorat (sortant furieuse). — Nous verrons si on a le droit d'empoisonner le monde avec des peaux de lapin.

La veuve Bourdon. — On verra idem si on a le droit de souffler toute la journée dans une trompette.



L'amie N... qui est aussi chauve que les billes de billard de "L'Eléphant Blanc," prétend que les articles du CANARD frisent la politique. C'est sans doute la jalousie qui le fait parler ainsi. Lui ne frise plus que la cinquante piastre.

Boulevard St Lambert

LES VOILA LES BONNES HUTRES

Ces intéressants mollusques, ont cessé de bouder. Ils ont fait leur apparition, non pas encore chez tous les spécialistes mais du moins chez les meilleurs. Parmi ces derniers, M. Henri Allard, 401 4 3 rue Craig, est un des mieux assortis et son établissement l'un des mieux agencés pour la dégustation sur place. Les savoureuses malpeques vont être là immolées à la faiblesse gourmande des amateurs délicats et les salons de M. Allard seront assiégés.

Dans le but de satisfaire tout le monde, M. Henri Allard a établi des salons confortables pour dames.

C'est là une innovation galante dont M. Henri Allard retirera certainement d'excellents fruits.

Boulevard St Lambert

Au recorder.  
M. L. Forget à Mme Lapince ;  
— Votre profession ?  
— Garde du corps.  
— Comment, garde du corps ?  
— Je veille les morts.

LIBRAIRIE FRANÇAISE

L. DERMIGNY

1615 NOTRE-DAME, G. Hurel, Gérant  
Seul agent du Petit Journal et journaux français, Romans nouveaux, publications diverses, artistiques et populaires. Gravures, Chansons, etc.  
Nous importons de Paris, en trois semaines, toutes les commandes qui nous sont faites. Prix spéciaux pour marchands.  
Maison Dermigny, No 126 West, 25th Street, New-York. Succursale : Montréal, 1615, Rue Notre-Dame.